

Assesse, le **15 février 2019**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **25 février à vingt heures** en la salle du Conseil communal, 4 Esplanade des Citoyens, 5330 Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

Première ~~deuxième~~ ~~troisième~~ convocation

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 :

Par. 1. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait **par courrier électronique**, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai est toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3.

Les points à l'ordre du jour sont indiqués avec suffisamment de clarté et sont accompagnés d'une note de synthèse explicative.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

PREMIERE PARTIE

REUNION CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

1. Le bilan des besoins sociaux rencontrés en 2018 présentés par le service social général.

DEUXIEME partie

En séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Ordre du jour de la séance :

1. Gal « Pays des tiges et chavées » - Présentation par Mr SOHET des actions en cours
2. Zone de Police « Les Arches » - Approbation de la dotation communale
3. Désignation de la représentation communale au sein de l'Agence Locale pour l'Emploi
4. Marchés publics – Délégation de compétences
5. Redevance pour le changement de prénom – Approbation d'un règlement-taxé
6. ASBL « Union des Villes et Communes de Wallonie » - Présentation d'une candidature au Conseil d'administration

7. Recrutement d'un employé d'administration « D6 » (h/f) à mi-temps sous le régime « A.P.E » - Fixation des conditions de recrutement
8. Recrutement d'un employé d'administration D4 (h/f) à temps plein sous le régime « A.P.E. » pour le service « Population - Etat-civil » - Fixation des conditions de recrutement
9. Recrutement d'un assistant administratif aux directions d'école (h/f) à mi-temps sous statut contractuel – Fixation des conditions de recrutement
10. Ecopasseur – Rapport annuel d'activités
11. Location du droit de chasse – Ajout d'un associé pour le lot n°7
12. Approbation du renouvellement des Représentants communaux au Contrat de Rivière Haute Meuse

Huis-clos :

1. Accueil extrascolaire – Désignation d'animatrices remplaçantes - Ratifications
2. Désignation d'un ouvrier remplaçant – Ratification
3. Désignation d'une employée d'administration remplaçante - Ratification
4. Enseignement :
 - Liste des enseignants engagés sur fonds propres
 - Désignation d'enseignants sur fonds propres – Ratifications

Par ordonnance :
Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

J.P.FRANQUINET

D. WEVERBERGH